Convocation à une réunion régulière du conseil d'établissement

Le lundi 14 novembre 2022 à 18h45 dans le local 148

Procès-verbal – Conseil d'établissement, École Côte-du-Nord

Présences

Annick Montreuil
Benoit Brière
Caroline Royer
Chantal Labelle
Christelle Element
Isabelle Rollin
Johanne Di Tomasso
Magdalena Bober
Marie-Claude Guillerm
Mélanie Gagnon
Rafaëlle Lalande Devine
Laurie Fredette (Stagiaire)

1. Préliminaires (10 min)

n/a

1.1 Présences et quorum, verbal, information

18h57

Absence: Tarik Abouziane et Ariane Bernard-Piché

1.2 Période d'intervention du public, verbal, information

n/a

1.3 Adoption de l'ordre du jour, ci-inclus, adoption

Aucune modification à l'ordre du jour Annick Montreuil - proposeur Magdalena Bober - appuyeur

CE-2022-23-12

1.4 Correspondance du CE, verbal, information

n/a

1.5 Adoption du procès-verbal du mois d'octobre 2022, ci-inclus, verbal

Mélanie Gagnon: proposeur Isabelle Rollin: appuyeur

CE-2022-23-13

1.6 Suivis au procès-verbal, adoption, information

Enjeux à propos des sorties scolaires: enjeu avec l'autobus scolaire. Il faut que l'autobus soit de retour au plus tard à 14h.

Le départ du matin n'est pas un enjeu.

Pour le 22 novembre, il faudra vérifier les détails de la sortie.

Rien n'est annulé pour l'instant, mais l'on cherche une alternative à l'enjeu de l'autobus.

Annick a suggéré de louer des autobus et de demander à des parents qui ont les permis appropriés de les conduire.

Pour le 27 janvier: il n'y a pas de problème.

Dans un trajet régulier d'autobus de la STO, c'est un maximum de 20 personnes qui peuvent embarquer dans un trajet.

Souper de Noël: la commande a été passée la semaine dernière. Nous allons aller chercher la commande au lieu de la faire livrer.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation (30 min) 2.1 Plan de lutte (fiche 6), ci-inclus, adoption

Présentations des deux documents suivants :

Plan de lutte CDN 2022-2023

Proposition de Christelle: ajouter les fonctions des membres de l'équipe de travail.

Plan de lutte parents2022-2023

Proposition de Christelle: ajouter le nouveau logo

Adoption

Caroline Royer: proposeur Magdalena Bober: appuyeur

Le document 'Plan de lutte parents' sera publié sur le site Web et envoyé aux parents via une communication regroupant les bulletins et rappels des rencontres de parents.

CE-2022-23-14

3. Points de discussion ou d'information (30 min)

3.1 Mise à jour des mesures reçues en date du 30 septembre, sur place, discussion

Aide alimentaire: sert aux petits déjeuners, collations, dîners dépannages et dîners pizza Soutien:

entraide éducative : aide aux devoirs qui a été commencé fin octobre.

- 2 enseignantes qui font chacun 1 soir
- Bénévoles qui viennent aider

Classe nature:

Sortie au Lac Beauchamp

À l'école on bouge et cours d'école: achat de matériel et d'émetteurs, animation supplémentaire à l'heure du dîner

Acquisition d'oeuvres littéraires

- livres pour préscolaire et premier cycle
- ensemble de l'école (bibliothèque de l'école et bibliothèque de classe)

Sorties scolaires

Bien-être à l'école

3.2 Utilisation des montants dans le fonds à destination spéciale (fiche 22), sur place, discussion

Les chandails ont été achetés avec l'argent de ce fonds et les profits des dîners pizza. Tout argent non utilisé sera reporté.

Les profits de la vente de chocolat ont été mis dans le projet de bibliothèque.

Utilisation des montants: Oui, le CÉ veut utiliser les montants dédiés à la bibliothèque.

Pour mettre en place de nouvelle levée de fonds, on pourrait mettre un comité en place pour faire des propositions au CÉ et prendre en charge la levée de fonds.

Idées:

- pain Dempster's
- vente de petits pains
- vente de fromage de St-Albert
- bûche de Noël (Vachon/Dairy Queen?)
- étiquettes 'Colle à moi' les parents payent le même prix et un montant va à l'école

Le comité de levées de fonds sera responsable de monter le programme de levée de fonds, incluant, mais sans s'y limiter:

- faire des recherches
- appeler les compagnies
- proposer des idées de produits et d'échéancier

Pour mobiliser les parents, il faut plusieurs communications en version papier en plus des communications numériques qui ne rejoignent pas tous les parents. C'est pourquoi les levées de fonds uniquement numériques ne fonctionnent pas pour tous.

Annick pourrait gérer une levée de fonds papier, mais pas plus d'une. Toutefois, Noël est trop tôt pour organiser une levée de fonds papier, il faudrait que ce soit pour un moment de l'année plus tard.

On pourrait refaire une campagne de levée de fonds de chocolat vers Pâques, mais la commencer plus tôt que l'an dernier. Benoit pourrait entrer en contact avec la compagnie de l'an passé. Il faudrait que les chocolats soient reçus plus tôt (aux alentours de la fin mars).

Prochain CÉ: on regardera les différents modules (fromage, vente directe, pâtes, chocolat, etc.) de la compagnie de l'an passé afin de savoir s'il est possible d'augmenter l'offre de produits. Caroline va faire des recherches d'ici là.

3.3 Formation obligatoire du CÉ (Art. 53 et 459.5 de la LIP) Remplir le formulaire

https://forms.office.com/r/iLPggm66s4

Cette formation obligatoire doit être suivie par les membres qui ne l'ont pas déjà fait.

4. Mots des représentants (40 min)

4.1 des membres du personnel, verbal, information

Isabelle Rollin:

La maison hantée s'est bien déroulée.

La vente de maïs soufflé a bien été aussi. Nous avons presque tout vendu. Il y aura une autre vente le 17 novembre.

Lors des festivités de Noël, il y aura un village de Noël, organisé par les grands - pour une durée de quatre périodes. Il y aura un Père Noël et des petites surprises seront remises à ceux qui participent.

Est-ce que l'OPP va décorer?

Un appel à tous sera fait (Chantal Labelle fera un rappel aux parents du comité):

- on est à la recherche d'arbres de Noël. Nous demanderons à Pascal avant de faire un appel à tous.
- décoration hivernale dans l'école

4.2 du Service de garde, verbal, information

L'activité de la journée pédagogique du 4 novembre était une sortie dans le parc de la Gatineau. Plus de personnel a été ajouté. Tout s'est très bien déroulé.

Question: Est-ce que les niveaux des sorties organisées par le service de garde lors des journées pédagogiques sont revenus semblables qu'avant la pandémie? Pas encore.

Le projet des paniers de Noël est en train de se mettre en branle. Christelle souhaite que les paniers soient moins gros parce que c'est difficile de les livrer. Les paniers seront complétés par des certificats cadeaux d'épicerie.

Pyjamas

Les pyjamas avaient été payés par l'OPP. Caroline avait couru les aubaines. Le projet a été arrêté avant la pandémie.

Vu que de nouveaux arrivants sont de plus en plus nombreux, il serait intéressant de reprendre le projet. On pourrait remplacer les pyjamas par des mitaines, bottes, chapeaux chauds et imperméables.

Budget de l'OPP des années précédentes: 50/50 lors du BBQ de fin d'année, levée de fonds chocolat, autre.

Décision: on va donner des pyjamas. Lors de la dernière semaine avant les fêtes, certains n'avaient pas de pyjamas. On pourrait mettre des mitaines dans les paniers de Noël.

Caroline Royer pourrait obtenir une liste d'Annik Montreuil pour le nombre de pyjamas, grandeurs et sexe. Délai: Caroline Royer a besoin d'avoir la liste au milieu de la semaine prochaine. Annick va récupérer les noms des professeurs.

4.3 du représentant au Comité de parents du CSSPO, verbal, information

n/a

4.4 du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO, verbal, information

n/a

4.5 de la présidence, verbal, information

n/a

4.6 de l'OPP

Le jeudi 14 novembre, il y aura un souper pour les enseignants et les membres du personnel. Chantal Labelle fera un chili végétarien.

4.7 de la Direction

Novembre est un gros mois. Le changement d'heure a un impact chez tous. Tout se passe super bien. Nous sommes en train de penser à Noël et ça fait du bien. Les rencontres de parents seront bientôt terminées. C'est la routine qui se passe.

Comme tous les parents, vous avez reçu le <u>Sondages sur les programmes pédagogiques particuliers et le Plan d'engagement vers la réussite</u>. La date limite pour le remplir est le 17 novembre.

5. Varia, information seulement

Christelle Element

Dans les années passées, la semaine de relâche n'était pas couverte par le service de garde. Si l'on désire faire un sondage à savoir si le parent veut inscrire son enfant lors de la semaine de mars, il faudrait le faire plus tôt que tard. Ça implique de calculer à nouveau les coûts de la semaine. Christelle fera un sondage et présentera ses résultats lors du prochain CÉ.

6. Levée de l'assemblée

Heure: 20h55

Marie-Claude Guillerm: proposeur

Mélanie Gagnon: appuyeur

CE-2022-23-15

Benoit Brière Chantal Labelle

Présidence Direction